

Pour diffusion immédiate

## **Commission permanente du conseil municipal** **sur les services aux citoyens**

### **LE DÉNEIGEMENT À MONTRÉAL : PLAN D'ACTION 2008-2009**

**Montréal, le 15 septembre 2008** – La commission permanente du conseil municipal sur les services aux citoyens invite la population à prendre connaissance du *Plan d'action 2008-2009 en déneigement* à l'occasion d'une séance publique le 30 septembre prochain.

La commission présentera durant cette séance les mesures d'amélioration qui seront mises en place dès l'hiver 2008-2009 afin de faciliter les déplacements et le déneigement des rues et trottoirs de la ville. Ces mesures font partie du plan d'action 2008-2009 élaboré dans la foulée de l'hiver exceptionnel qu'a connu Montréal l'an dernier et à la suite d'une vaste consultation en ligne auprès des citoyennes et citoyens. Des forums de discussion regroupant des gestionnaires directement impliqués dans les opérations de déneigement ainsi que des représentants de la Société de transport de Montréal, d'organismes œuvrant en santé et sécurité publique, de commissions scolaires et d'associations de commerçants ont contribué à enrichir le plan d'action.

Les citoyennes et citoyens sont donc invités à se prononcer sur le sujet en se présentant à l'assemblée publique qui se tiendra :

**Le mardi 30 septembre 2008 à 19 h**  
**à la salle du conseil de l'hôtel de Ville**  
**275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)**

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les personnes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires sont priées de s'inscrire au cours des trente minutes précédant l'assemblée ou en communiquant avec la Direction du greffe. La documentation est disponible pour consultation dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement, à la Direction du greffe, salle R.134 de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, et sur le portail de la Ville de Montréal [www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions). Si requis, la séance sera ajournée afin de permettre le dépôt de mémoires et l'adoption de recommandations.

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la *Loi sur les cités et villes* et à la *Charte de la Ville de Montréal*, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public.

La commission sur les services aux citoyens est présidée par M. Jean-François St-Onge de l'arrondissement d'Achilles-Cartierville. M. François Purcell, de l'arrondissement de

Rosemont–La Petite-Patrie, en est le vice-président. Les membres sont : M. Ross Blackhurst de l'arrondissement de LaSalle, M. Maurice Cohen de l'arrondissement de Saint-Laurent, Mme Suzanne Decarie de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, Mme Clementina Teti-Tomassi de l'arrondissement de Montréal-Nord, M. Sylvain Lachance et M. Frank Venneri, tous deux de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

-30-

Renseignements : Direction du greffe  
Comités et commissions du conseil (514) 872-3770